

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 26 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 26 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h00 à la salle Ricky Holgado de l'Espace Soleima de Bessières.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Eliséo BONNETON, Patricia CADOZ, Stéphanie CALAS, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Julie LAURENS DUDEK

Nombre de délégués : 47
Quorum : 24
Date de convocation : 19/03/2021

Membres présents : 43
Pouvoir : 0

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY, Pierre ARTIGUE, Dominique CAILLAUD, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Sandrine PENAVERE

CCF : Michèle BEGUE, Hugo CAVAGNAC, Daniel DUPUY, Vincent DUSSART, Alain HINAUX, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC, Virginie CLAVEL

CCHT : Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Jean-Paul DELMAS, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Laurent ZANETTI, Serge BAGUR, Françoise MOREL CAYE, Bruno PASQUIER, Thierry VIGNOLLES

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD ESSNER, Isabelle GAYRAUD, Jean-Michel JILIBERT, Cédric MAUREL, Robert SABATIER, Ludovic DARENGOSSE, Jean-Michel MICHELOT

Absents ayant donné pouvoir : -

Secrétaire de séance : Jean-Michel JILIBERT

Domaine : Finances
Délibération n°: 21/027

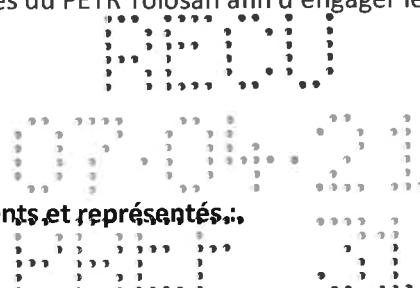
Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

CONSIDERANT que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif.

CONSIDERANT le document ci-annexé remis aux membres du PETR Tolosan afin d'engager le débat,

Entendu l'exposé du Président,



Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Prend acte** que le Débat d'Orientation Budgétaire 2021 lui a bien été tenu sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 26 mars 2021.

Le Président

Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 26 mars 2021
Au registre sont les signatures